

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SAINT SYMPHORIEN

Du 6 mars 2018 au 6 avril 2018

Par Arrêté en date du 22/01/2018 n°ART790, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Sud Gironde a prescrit une enquête publique, portant sur la **révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Symphorien, qui se déroulera du 6 mars 2018 au 6 avril 2018, sur une durée de 32 jours.**

Monsieur le Président du tribunal administratif a désigné Madame Anne-Marie Caussé chargée de mission, demeurant à Cabanac et Villagrains comme Commissaire enquêteur.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'occasion de ses permanences à la mairie de Saint Symphorien aux jours et heures suivants :

- le 6 mars 2018 de 9h à 10h
- le 14 mars 2018 de 10h à 12h
- le 24 mars de 10h à 12h
- le 29 mars de 17h à 19h

Et à la communauté de communes

- le 6 avril 2018 de 15h30 à 17h

A l'expiration de l'enquête publique, il aura un mois pour me rendre son rapport et ses conclusions motivées qui pourront être consultés au siège de la Communauté de Communes du Sud Gironde et sur les sites internet de la CdC et de la commune de Saint Symphorien.

Le dossier, qui comprend entre autre l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement et le registre d'enquête seront consultables :

- à la Mairie de la commune de Saint Symphorien aux heures suivantes :
 - ▶ Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
 - ▶ Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- au siège de la Communauté de Communes du Sud Gironde situé 21 rue des Acacias, Parc d'activités du Pays de Langon, 33210 MAZERES, les jours ouvrés de 9h à 12 h et de 14h à 17h.

L'arrêté du Président ainsi que le présent avis sont affichés au siège de la Communauté de Communes du Sud Gironde ainsi qu'à la Mairie de Saint Symphorien.

L'avis et l'arrêté sont également disponibles en lignes sur le site internet de la CdC du Sud Gironde :

www.cdcsudgironde.fr

et de la Mairie de Saint Symphorien :

[http://mairie-symphorien-gironde.fr](http://mairie-saint-symphorien-gironde.fr)

Pendant le délai d'enquête, le public pourra formuler ses avis, observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête aux lieux précités ou par courrier adressé à :

Madame le Commissaire Enquêteur

Communauté de Communes du Sud Gironde

Parc d'activités du Pays de Langon - 21 rue des Acacias
CS 30036 - Mazères - 33213 LANGON Cedex

Ces avis, observations, propositions et contre-propositions pourront être portés aussi sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

plu.cdcsudgironde.fr/plu_saintsymphorien.html

Des informations peuvent être demandées auprès des services de la commune de Saint Symphorien et la Communauté de Communes du Sud Gironde service urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et de l'avis du conseil municipal de la commune de Saint Symphorien, sera soumis à la décision du Conseil Communautaire appelé à se prononcer dans le cadre de cette révision

Le Président de la CdC du Sud Gironde
Philippe PLAGNOL